



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.1298**

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121119-24182- DE-1-1_0
Date de signature : 21/11/12
Date de réception : jeudi 22 novembre 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET : ZAC DU PARC DE LA DURANNE. BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DES PIÈCES  
COMPLÉMENTAIRES A L'ETUDE D'IMPACT.**

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Robert FOUQUET à Mme Arlette OLLIVIER, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Fleur SKRIVAN à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Alexandre GALLESE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 19/11/12

-----

**RAPPORTEUR** : M. Alexandre GALLESE

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Jean-Marc PERRIN

**Politique Publique** : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

**OBJET** : ZAC DU PARC DE LA DURANNE. BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DES  
PIECES COMPLEMENTAIRES A L'ETUDE D'IMPACT. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération n° 2012.1026 du 8 octobre 2012 nous avons défini les modalités de mise à disposition du public des pièces complémentaires à l'étude d'impact de la ZAC du Parc de la Duranne en application des dispositions du Code de l'Environnement.

Cette mise à disposition a été annoncée par voie de presse dans « La Provence » et « La Marseillaise » le 10 octobre 2012, par affichage sur le site ainsi que dans les mairies annexes et a fait l'objet d'une insertion sur le site internet de la Ville.

Elle s'est déroulée du 18 octobre au 5 novembre 2012 inclus.

Le dossier correspondant a été déposé en mairie annexe de la Duranne et était accompagné d'un registre pour recueillir les observations.

Cette phase supplémentaire de consultation du public a permis de recueillir une observation qui, s'appuyant sur l'avis de l'autorité environnementale du 13 juillet 2012

demande le maintien de la réalisation du raccordement sur la RD 543 au droit de la rue du Dr Eynaud, disposition déjà prise en compte dans le dossier du PAZ.

Aucune autre remarque n'a été formulée sur le registre mis à la disposition du public.

Il est aujourd'hui possible de tirer le bilan positif de cette procédure et de poursuivre la modification du dossier de création de la ZAC.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le bilan de la mise à disposition des pièces complémentaires à l'étude d'impact.

- **DIRE** que ce bilan sera consultable à la Mairie « Direction du Foncier et Gestion du Patrimoine, Coordination Aménagement Urbain » 12, Rue Pierre et Marie Curie à AIX-EN-PROVENCE, aux heures d'ouverture des bureaux.

**2012.1298 - ZAC DU PARC DE LA DURANNE. BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DES  
PIECES COMPLEMENTAIRES A L'ETUDE D'IMPACT.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 55</b>
<b>Présents</b>	<b>: 42</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 10</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 45</b>
<b>Pour</b>	<b>: 42</b>
<b>Contre</b>	<b>: 3</b>

**Ont voté contre**

M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Marie José VALETA

**Se sont abstenus**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. André GUINDE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**